

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION



**E-BIKE LA FRANQUI**

La prestation « Location de matériel » est fournie par l'entreprise

**E-Bike LaFranqui - Siret 34291443900035 – dont l'adresse est l'Hangar lieu-dit « LesFenals » 11510 Fitou.** Les conditions de location font parties intégrantes du contrat de location. Par sa signature, le preneur confirme avoir lu et intégralement accepté les conditions de location.

## 1. Prise en charge du matériel

Le preneur prend en charge le matériel en bon état de fonctionnement. Il est tenu de formuler toute réclamation au loueur au moment de la prise en charge du matériel.

## 2. Restitution du matériel

Le preneur est tenu de restituer le matériel au loueur au terme de la durée de location définie dans le contrat de location et pendant les heures d'ouverture. Le matériel ainsi que tous les accessoires mis à disposition par le loueur (casques, etc.) doivent être restitués au loueur dans un état irréprochable.

Si le preneur a perdu ou endommagé des accessoires, ceux-ci lui sont facturés. Les dommages matériels sont facturés aux tarifs publiés.

## 3. Durée de location

- La location prend effet au moment où le locataire prend possession du matériel énuméré ci-dessus.
- Le matériel doit être restitué aux dates, heures et lieu spécifiés ci-dessus du présent contrat.
- Aucun remboursement ne sera consenti pour une restitution anticipée.
- En cas de restitution tardive sans accord, il sera facturé au loueur, chaque journée de conservation du vélo majorée de 50%.
- Une prolongation du contrat de location est uniquement possible avec l'assentiment du loueur avant la fin du contrat de location en cours. Le loueur peut refuser cette prolongation sans indication de raison.

## 4. Obligation du locataire/Age minimal du preneur

Le contrat de location est conclu avec le locataire en personne. Il n'est, par conséquent, ni cessible, ni transmissible. Le locataire doit être majeur et reconnaît être apte à la pratique du vélo et n'avoir

aucune contre-indication médicale. S'il loue un vélo pour un mineur, il s'engage à accompagner le mineur. Il sera responsable de tout dommage causé par le mineur.

## 5. Prestations et prix, Réservations, Paiement et Annulation

Les prix en vigueur sont ceux publiés chez le loueur et dans ses prospectus.

- Pour les demandes faisant l'objet de l'établissement d'un devis, la réservation sera enregistrée à réception du devis accepté accompagné du montant de l'acompte de 50%. En l'absence d'acompte, avant la date indiquée au devis, la réservation ne sera pas enregistrée.
- Sauf accord particulier, le solde de l'activité est payable au moment de l'établissement du contrat de location en fonction du nombre de participants inscrits sans prendre en considération les désistements de dernière minute.
- Les modes de paiement acceptés sont l'espèce, chèque, virement et CB.

## 6. Option protection vélo

La souscription à l'option protection vélo permet de réduire le montant à la charge du client en cas de dommage et une prise en charge partielle en cas de vol.

## 7. Casques

Un casque homologué est mis à la location si le client le désire.

## 8. Responsabilité du preneur

Le preneur s'engage à utiliser le matériel loué avec prudence, sans danger pour les tiers et conformément aux consignes de sécurité annexées. Le preneur est toujours responsable des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué (art.1383 et 1384 du code civil).

**E-Bike La Franqui** n'engagera en aucun cas sa responsabilité en cas de dommages ou sinistres subis ou provoqués par le preneur au cours de l'utilisation du matériel loué. L'utilisation en compétition ou pour une conduite analogue à une compétition est interdite. Lors de dommages dus à un accident, de perte, de vol ou de traitement inapproprié du matériel, le preneur est responsable des coûts de réparation. En cas de dommage total ou de perte, le preneur est responsable de la valeur de remplacement du matériel.

## 9. Caution

Le loueur demande une empreinte de carte bancaire, une pièce d'identité comme caution contre la perte, le vol ou l'endommagement du matériel.

06 3342 52 83 - [contact@e-bikelafranqui.fr](mailto:contact@e-bikelafranqui.fr)

## 10. Résiliation pour inexécution

En cas d'inexécution par le Locataire de l'une quelconque de ses obligations contractuelles, le loueur pourra de plein droit mettre fin par anticipation à la location, sans préjudice de tous autres droits.

## 11. Loi applicable / Médiation/ Différend

Le présent contrat est soumis au droit français. Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de : SAS Médiation Solution – 222 chemin de la bergerie – 01800 Saint Jean de Niois.site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr> – email : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)

En cas de contestation quelconque relative à l'exécution, l'interprétation ou la résiliation du présent contrat, le tribunal compétent sera celui du siège social du Loueur.

